En trois mots, le Merlet c'est quoi ?

L'association a pour but d'œuvrer dans le champ de l'éducation populaire et agit pour le développement de son territoire. A cette fin, elle met en place des actions en :

- Animation : séjours de vacances, BAFA, BAFD, séjours scolaires et activités de pleine nature.
- Formation professionnelle : formations pré-qualifiantes et qualifiantes dans l'animation, l'environnement et la pleine nature.
- Recherche pédagogique : des livrets, des outils et des jeux pour enrichir ses actions pédagogiques.

A l'assemblée générale extraordinaire du mois de mai, afin d'affirmer l'intérêt général de l'association nous avons étoffé l'objet social en rajoutant :

L'association poursuit des objectifs d'intérêt général et d'utilité sociale qui contribuent à :

- Réduire les inégalités sociales, économiques et culturelles par des actions d'éducation et de formation. A ce titre, elle favorise l'insertion professionnelle;
- Créer sur le territoire une dynamique économique en renforçant le lien social, en cohérence avec ses valeurs.

Assemblée Générale du 25 mai 2019

Au nom de l'équipe, Sylvie KEMPF remercie tous les membres du CA pour leur investissement et implication que ce soit dans le cadre des réunions de bureau et de CA, des groupes de travail, des relectures ou encore des moments où l'on a besoin d'un coup de main sur un dossier pas facile comme cela s'est produit dernièrement avec un partenaire et Jeunesse et Sport. Pour l'équipe, cette posture et ces contributions sont très importantes et nous donnent de la force au quotidien sur le terrain.

Rapport moral de la présidente, Marie-Hélène IZARN

Fortes de ses valeurs mises en action, le Merlet, par ses équipes, contribue avec force et conviction à développer une réponse aux enjeux sociétaux tant dans le secteur de l'animation que de la formation.

L'équipe et les administrateurs trice s ont su prendre en compte les facteurs externes influant sur les activités et intégrer les changements internes de mobilité.

Animation

L'engagement des équipes sur les séjours permet de noter une offre en qualité qui ne cesse d'augmenter (98% de taux de satisfaction).

Le modèle économique est à travailler par l'analyse des seuils de rentabilité par centre et par types de séjours. Cela doit permettre de trouver des solutions pour maintenir ces séjours qui correspondent aux enjeux éducatifs concourant au développement personnel et collectif des enfants et des adolescents par l'immersion dans la nature et la pratique des activités de pleine nature.

Formation

La réforme de la formation professionnelle induit de nouveaux dispositifs et de nouvelles modalités de financement. Les conditions d'accès et les prises en charge évoluent, une démarche pro active est enclenchée.

Le champ de la concurrence s'ouvre sur l'apprentissage et nous amène à renforcer et à faire évoluer notre positionnement sur ce dispositif avec nos partenaires.

Il est nécessaire de s'adapter aux évolutions : formation à distance, accès aux ressources numérisées, formation en situation de travail...

Recherche pédagogique

Chaque année, grâce au dispositif Service civique, l'association accueille une personne pour organiser et valoriser le travail d'innovation pédagogique de l'association. C'est important, et dynamise aussi bien le secteur animation que le secteur formation.

Ressources humaines et gouvernance

Du mouvement en interne mais la continuité est assurée : l'accueil de Coralie pour venir en renfort sur le secteur formation à bout de souffle, et sur l'animation, le départ de Cécile et l'accueil de Mathieu. Une expérimentation à suivre sur la co-responsabilité du secteur animation.

Afin de consolider les fonctions supports, Le Merlet est accompagné en 2019 sur la stratégie en communication et la gestion financière et le sera en 2020 sur la gouvernance.

Le travail sur la communication va permettre de s'interroger sur la façon dont on communique avec nos adhérents, nos stagiaires et nos partenaires. Et vérifier si c'est bien en phase avec nos valeurs et les besoins de nos publics. L'accompagnement financier va permettre de cerner nos seuils de rentabilité pour les séjours et les formations.

ssociation Le Merlet - 20, rue Pelet de la Lozère - 30270 SAINT JEAN DU GARD - 04 66 85 18 19 - www.lemerlet.asso.fr

Directrice de publication : Sylvie KEMPF

A l'automne, en parallèle des expérimentations de co-responsabilités qui se font sur le secteur animation, une réflexion sera à développer sur la gouvernance, le fonctionnement du CA et l'évolution de la présidence qui sera à renouveler en 2020, fin du mandat actuel.



Marie-Hélène et Sylvie tiennent à évoquer le souvenir d'Eric LOISON, décédé le 31 mars 2019 à Colognac, qui a été au CA depuis 1990 et élu président de 2002 à 2008. Eric aura lutté contre sa maladie pendant un an et demi.

Nous lui rendons hommage pour ses qualités humaines, son engagement et sa capacité à développer des pratiques éducatives favorisant le pouvoir d'agir des personnes :

- En faveur d'une éducation dehors dans le cadre de ses fonctions bénévoles au Merlet.
- En faveur des autistes dans le cadre de sa fonction de directeur de l'ESAT de la Pradelle.

Il a contribué au développement du Merlet et l'a accompagné avec beaucoup de pertinence dans toutes ses aventures. Son recul et son analyse nous manquent déjà.

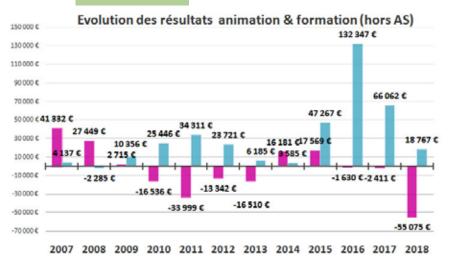
Encore merci à celui que nous avons applaudi lors de sa cérémonie comme on salue un artiste qui tire sa révérence.

Rapport financier

Les baisses des produits ont entrainé une baisse du résultat très conséquente.

La baisse du nombre de stagiaires par formation qualifiante (8 au total) a eu un impact important sur les produits et les résultats. Et avec des inscriptions stables sur les séjours et des charges qui augmentent, il nous faut réagir et trouver un nouveau mode économique.





Investissements 2018	Montant		
Aménagements Villaret	11 400 €		
Aménagements Montbrun	3 600 €		
Aménagements centre de formation	4 000 €		
Informatique	I 500 €		
Matériel APN formation	6 074 €		
Matériel APN été	6 343 €		
Total	32 917 €		
Autofinancement	32 917 €		

Le déficit se situe principalement sur les actions du secteur Animation et notamment les centres de vacances.

Actuellement, l'association se fait accompagner par le groupement d'employeurs dédié aux associations d'éducation à l'environnement pour nous aider à cerner nos seuils de rentabilité par centre et par typologie de séjours. Le travail avec la structure *Moon Seven* nous aidera sur la stratégie de communication autour des séjours.

L'équipe cherche à trouver des solutions financières pour optimiser les coûts sans toucher à la qualité pédagogique.

Cette année, nous avons annulé plus de séjours que d'habitude pour éviter de partir avec des séjours remplis à 5 enfants par exemple. Merci aux familles adhérentes qui ont eu la souplesse de s'inscrire sur un autre séjour. Une des pistes serait de diminuer le nombre de séjours programmés avec pour objectif de viser un remplissage optimum de ces séjours.

Il n'y a pas eu de gros d'investissements au regard de cette année difficile, mais on continue d'entretenir nos centres de vacances.

Taux de dépendance

Les subventions ont encore diminué cette année. C'est notamment dû à la baisse des emplois aidés de 4.2 % à 2.6 %

Il existe toutefois d'autres formes d'aides dont nous bénéficions. Nous remercions :

- L'OFAI qui a financé pour la 3ème année consécutive les séjours franco-allemands et qui vous permettent d'avoir des prix abordables sur les séjours Guten Tarn (47 €/jour) et Hall'eau Berlin (42 €/jour) au lieu de 65 €/jour en moyenne pour les autres séjours ados.
- Le Conseil Régional Occitanie qui a financé une aide sur la recherche pédagogique pour créer un outil sur la question des rapports de domination.
- · Le département du Gard qui nous a attribué une subvention pour une action pour une action de sensibilisation des baigneurs et baigneuses du Gardon.

La gouvernance au Merlet

Vous trouverez ci-dessous le nouvel organigramme qui permet de repérer les personnes en fonction des activités

Cette année, Jérémie MERCOIRET nous a rejoint de façon pérenne et Coralie JAUBERT a intégré l'équipe pour venir en renfort sur le secteur formation.

Sur le secteur animation, Cécile BONNEL prend une année sabbatique et Mathieu LEGUAY, qui était directeur à Montbrun, la remplace. Et parce que le modèle de gouvernance partagée nous intéresse, nous expérimentons une co-responsabilité du secteur avec une répartition des fonctions transversales (gestion ressources humaines et communication).

Toujours côté nouvelles têtes, vous croiserez peut-être sur les centres de vacances un e de nos stagiaires estivaux : Fanny, Léni ou Sacha à Montbrun et Johan, Laurène, Léo ou Nyima au Villaret.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Hélène IZARN (présidente) Françoise GAILLAC-RUE (vice-présidente) Martine SILLON (trésorière Lionel SCHWARZ (secrétaire) Marianne LE TRON (vice-secrétaire)

Christian BROCHIER Thierry GRUDE **Dominique JEUX** Didier MASSOT Aurélien PELLEGRINELLI

DIRECTION

Sylvie KEMPF Directrice

ADMINISTRATION

Armelle ROUVERET

Référente Ressources Humaines

Valérie FREMONT Gestionnaire financière

Isabelle JUAREZ Assistante comptable

Christelle BONNET

Secrétaire administrative

COMMUNICATION / AMÉNAGEMENTS / MATÉRIEL

Lionel PULIGA

Référent Aménagements & Matériel Technicien Communication & Programamtion

Christelle BONNET

Assistante Communication

EQUIPE DU MERLET

Christelle BONNET

ANIMATION

BUREAU

3 co-responsables 06.95.22.83.09

Armelle ROUVERET Référente administrative Secrétaire

SÉJOURS DE VACANCES **S**COLAIRES **BAFA/BAFD & Activités de Pleine Nature** Aimy LOYE **Emilie GEFFROY** Mathieu LEGUAY 06.40.57.84.86 06.33.43.49.13 06.72.63.48.22

Avec Fabienne SEBRON, Andréa LANDES, Lionel PULIGA, Eric PETIT, Florian CASTELBOU et Sébastien ANTHONY.

Et 80 animateur-trice-s de séjours, de classes et de pleine nature

Formation Pro 06.72.63.48.41

Sylvie KEMPF Valérie FREMONT Řesponsable Coordinatrice administrative

Isabelle JUAREZ Assistante administrative

Corglie JAUBERT Secrétaire

BPJEPS RANDO-EEDD BPJEPS CKDA DEJEPS DPTR CC DACM PROJET PRO **CS E**SCALADE Autres formations Sylvie KEMPF **Emilie GEFFROY** Jérémie MERCOIRET Arnaud ROSINACH **Fabien ROCHETTE** Eric PETIT Sylvie KEMPF 07.67.80.91.32 06.95.70.88.22 06.88.75.26.19 06.77.80.58.59 06.33.43.49.13 06.77.80.58.59

Avec Céline BEAUDET, Fabienne SEBRON, Aimy LOYE & Aurélien PELLEGRINELLI.

Et 25 formateur·trice·s

RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

CRÉATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

Aimy LOYE (coordinatrice)

Florian CASTELBOU (concepteur d'outils pédagogiques)

Projet Pro: pré-qualification aux métiers de l'animation **BPJEPS**: Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sport **EEDD**: Education Environnement Développement Durable CKDA: Canoë-Kayak et Disciplines Associées **DEJEPS**: Diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sport DPTR : Développement de Projets, Territoires et Réseaux CC DACM : Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs CS : Certificat de Spécialisation

Association Le Merlet

20, rue Pelet de la Lozère - 30270 SAINT JEAN DU GARD 04.66.85.18.19 - accueil@lemerlet.asso.fr - www.lemerlet.asso.fr

Tous les contacts mail se déclinent en [prenom.nom@lemerlet.asso.fr]

Mise à jour de juin 2019

Eric LOISON a été membre du CA, du bureau et président du Merlet pendant 30 ans. Il est décédé le 31 mars 2019 et nous le remercions vivement pour son engagement associatif.

La caisse de solidarité des séjours de vacances

La réduction des aides de la CAF de l'année dernière et la sollicitation de deux familles de réfugiées migrantes nous ont amené à mettre en place une caisse de solidarité pour pouvoir parer à cette inégalité.

Cette caisse est alimentée par vos dons et par un prélèvement de 2 € sur votre adhésion annuelle.

Par ailleurs, nous avons des objectifs de mixité sociale dans nos séjours de vacances : en 2018 nous n'avons accueilli que 22% de bénéficiaires de la CAF. Cette action est pour nous comme un premier pas engagé, avec l'envie de contribuer, à notre mesure, à une égalité sociale.

<u>Le bivouac en danger ?</u>

Depuis 1985, l'association Le Merlet propose des séjours de vacances dans les Gorges du Tarn.

Arpenter le causse à la recherche des oiseaux des steppes, descendre les gorges en canoë pour y présenter un spectacle itinérant dans les villages, grimper les falaises de la Jonte au milieu des vautours... Quel que soit le séjour, le bivouac y est central.



Bivouaquer, c'est tout simplement passer une ou plusieurs nuits dehors, à la belle étoile avec les enfants. Se faire à manger, s'organiser en groupe, tendre une bâche pour se protéger si le temps menace, avoir la chance de surprendre le chevreuil au petit matin, se réveiller dans un concert de chants d'oiseaux. Vivre des moments inoubliables...

Activité classique des colos du XXème siècle, cette pratique est en nette régression depuis les années 2000. Les récentes complications administratives, les mauvaises interprétations des normes d'hygiènes, la peur du risque et de mal faire sont venues à bout de la motivation de nombreux organisateurs de séjours de vacances, entraînant une perte d'expérience progressive des équipes d'animation.

Une régression telle que les associations d'éducation à l'environnement s'en inquiètent. Elles créent, en 2009, la **Dynamique Sortir!** au sein du Réseau Ecole et Nature. Les rencontres annuelles **Sortir dans la nature, une pratique en danger** voient le jour. Durant ces semaines de travail, les éducateur-trice-s, animateur-trice-s et encadrant-e-s des activités de pleine nature accumulent des données, des arguments, étayent les constats. Bénéfices éducatifs, bienfaits sur la santé...tout contribue à démontrer l'intérêt de la vie dehors pour les enfants et les adultes.

Les bénéfices sont aussi nombreux que les pressions subies par les pratiquants du dehors. Et cela au nom de la sécurité, de l'hygiène, et souvent... de la protection de la nature ! La dernière histoire en date concerne l'association Le Merlet.

En août 2018, un groupe d'enfants est installé au bord du Tarn après une journée de canoë. L'orage menace et sous la pluie battante, un des enfants fait une crise d'angoisse... La décision est prise, l'équipe d'animation appelle les secours. A leur arrivée, l'enfant s'est calmé. Il pourra rester dormir avec le groupe. Mais les pompiers ne sont pas venus seuls. Les gendarmes les accompagnent.

Pour eux, le bivouac est illégal dans les Gorges du Tarn. Cela sera signifié au responsable du centre de Montbrun qui fera sa déposition à la gendarmerie le lendemain.

Le bivouac, illégal dans les Gorges du Tarn?

Le Merlet est pourtant très au fait de la réglementation. Le bivouac, simple halte nocturne, n'est pas interdit sur le territoire français.

Mais les Gorges du Tarn sont concernées par deux textes de loi :

- celui du Parc National des Cévennes sur certains secteurs,
- celui du Site classé des Gorges du Tarn.

En zone cœur du parc national des Cévennes, le campement sous tente, dans un véhicule, une remorque habitable ou tout autre abri est interdit. » (Arrêté du 12 décembre 2016 – art 1). Mais le bivouac, lui, est autorisé en zone cœur de parc, sous certaines conditions (Arrêté n° 2014.007 du 20 janvier 2014). La législation du parc national différencie caravaning, camping, et bivouac (voir *Pour en savoir plus*).

Pour le site classé, le camping et le caravaning sont interdits. En effet, ce texte de loi de 1930 vise à protéger le paysage et tout ce qui pourrait le dégrader (lignes électriques, urbanisation massive liée au développement touristique, etc.). Nulle mention du bivouac. Et en droit français, ce qui n'est pas interdit est autorisé.

Pour les gendarmes, puis pour le procureur qui convoquera la directrice de l'association le Merlet en mai 2019, il n'y a pas de différence : le bivouac, c'est du camping... sauvage.

Assumer ses actes et porter haut ses valeurs éducatives.

Selon le procureur du tribunal de Mende, l'affaire n'est pas très grave et devrait se solder par un simple rappel à la loi. L'association fait amende honorable, reconnait sa faute, promet de ne pas recommencer et on n'en parle plus. Mais il n'est pas question pour l'association d'abandonner cette pratique du bivouac, si importante à ses yeux, si cruciale à l'ère du numérique et de la déconnexion...

D'autant que pour elle, et pour les juristes qui l'accompagnent depuis de nombreuses années dans la lutte pour l'accès de tous à la nature, il n'y a pas d'infraction.

Le 15 mai 2019, par la voix de Sylvie Kempf, directrice, l'association Le Merlet a refusé de reconnaitre l'infraction. L'affaire sera donc jugée en correctionnelle. L'enjeu est fort, l'amende pouvant aller jusqu'à 300 000 €. Et au-delà, une atteinte de plus au droit fondamental qu'est celui de pouvoir circuler librement dans la nature...

L'heure est à la préparation de notre défense, à la recherche d'appuis médiatiques, institutionnels, financiers. Notre devoir est de nous engager pleinement dans cette lutte, et de vous tenir informés...

Adhérents adhérentes,

- tout témoignage sur le bienfondé de cette démarche d'immersion dans la nature sera bienvenu ;
- tout contact avec un député, un avocat, un organe de presse ou autre média sera utile.

Ne pas hésiter à nous les faire parvenir à sylvie.kempf@lemerlet.asso.fr











S'émanciper des rapports de dominations

S'émanciper des rapports de domination est un principe d'action que nous avons intégré à notre projet associatif depuis 2016. Notre intention est de faire prendre conscience des discriminations qui traversent notre société, et qui se retrouvent dans nos pratiques. Pour ensuite agir... Avec l'équipe bénévole (CA) et salariée, nous travaillons dans ce sens.

En 2018, une subvention de la Région Occitanie nous a été accordée dans le but de travailler des actions éducatives et des outils pédagogiques permettant de « lutter contre les discriminations » dans le domaine des métiers de l'animation, du sport et de l'environnement. En 2019, nous avons donc entamé l'écriture d'un livret sur ces thématiques, il est presque finalisé. On peut noter une belle mobilisation au sein de l'équipe permanente et vacataire, et de façon bénévole pour une partie car la subvention ne couvre pas tout.

La Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels a fait appel à nous pour intervenir sur cette question. Ils nous ont fait bénéficier d'une aide qu'ils ont eu et l'intervention a été bien valorisée. Cela va nous aider à financer la finalisation du livret. Merci à eux !

Observons par la loupe la répartition filles-garçons dans nos séjours de vacances

Depuis 3 ans, la répartition des enfants accueillis au Merlet est de 44% pour les filles et 56 % pour les garçons. En France, il nait en moyenne 48.8 % de filles pour 51.2 % de garçons. Il y a donc un écart notable, avec plus de garçons dans nos séjours que la moyenne nationale.

Est-ce que les activités de pleine nature attirent plus les garçons ? Est-ce que les filles se sentent moins légitimes à venir sur des séjours nature ? Les garçons sont-ils plus enclins à être dehors ? Sommes-nous plus protecteur·trice·s avec nos filles ?

Difficile de comprendre ce différentiel, plus encore de l'accepter. Les inscriptions à nos séjours de vacances semblent bien liées aux stéréotypes de genre...



Et pour 2019?

Il reste encore quelques places sur certains séjours, mais nous pouvons déjà estimer des tendances. Elles confirment nos observations.

Les séjours à dominante activités de pleine nature (kayak, canoë, escalade, vélo...) attirent majoritairement les garçons (65 %), tout comme les thématiques scientifiques (*Chercheurs en herbe*, 53% de garçons) et jeux de rôles (*Donjons et mouflons*, 76 % de garçons).

Et les séjours à dominante Expression (La fabrique à spectacle, Trêve de balivernes, Sur la route du cirque...) sont plutôt féminins (70 %).

Il y a bien sur quelques exceptions. Cette année, les trois séjours *Petite escapade en canoë et canyon* sont remplis à 56 % par des filles et le séjour *De jour comme de nuit*, axé spéléologie, compte pour l'instant sept filles pour un garçon!

Et un seul séjour expression (*Insectes en scène*) est à 62 % masculin. De là à penser que les filles n'aimeraient pas les petites bêtes... Il ne faudrait pas généraliser ces quelques statistiques car nous n'avons pas considéré l'impact des tranches d'âges et le fait que le choix du séjour des petits pouvait être influencé par la vision des parents.

Quoiqu'il en soit, pour lever les freins existants à l'inscription des filles, nous avons éliminé petit à petit les titres de séjours genrés, fait attention à la présentation de nos thématiques et utilisé l'écriture inclusive.

Reste le cas de *Chercheurs en herbe*. Très masculin comme titre, et certainement aussi comme thématique ! Sur 5 années ce séjour a accueilli en moyenne 73 % de garçons. Il deviendra *Explor'Action* en 2020, un nom plus inclusif qui on l'espère parlera à plus de filles...

Chercheurs en herbe	2014		2015		2016		2017		2018	
Filles	10	21 %	9	18 %	10	32 %	17	25 %	26	37 %
Garçons	37	79 %	40	82 %	21	68 %	52	75 %	45	63 %

Comment pouvons-nous, tous, chacun à notre échelle et de notre place, rééquilibrer les choses ? Inciter filles et garçons à aller vers des thématiques qui ne les accrochent pas a priori. Un sujet complexe abordé dans les séjours, et à discuter ensemble lors de votre passage sur le centre de vacances ?

Des nouvelles envies au secteur scolaire!

L'école dehors

Un nouveau projet pointe le bout de son nez : l'école à ciel ouvert... Faire classe dehors, par tous les temps, une demi-journée par semaine. Cela peut surprendre, voire inquiéter. Cette pratique nouvelle en France, est courante depuis les années 50 dans les pays scandinaves et germaniques. En Suède, ces écoles du dehors sont une centaine, basées uniquement dans la nature et subventionnées par l'Etat. Elles sont entre 200 et 500 au



Danemark, 400 en Allemagne. Et ont depuis longtemps démontré leur intérêt pédagogique, particulièrement pour les enfants des écoles maternelles.

En France, l'Education Nationale a autorisé depuis une petite dizaine d'année des expérimentations, dans les Deux-Sèvres et en Alsace. Suivies par des chercheurs en science de l'éducation, ces expérimentations pionnières essaiment sur le territoire. L'année scolaire qui vient de se terminer a vu s'intensifier les classes dehors. Un format simple : un terrain, une classe, une demi-journée par semaine...

Nous sommes à la recherche d'écoles partenaires pour développer ce projet afin d'aller chercher des financements et des terrains appropriés.

Pour en savoir plus : www.lemerlet.asso.fr/ecole-dehors

Invitation ou WEEK END « FREE »

Du vendredi 28 juin au soir au dimanche 30 juin 2019

Les autres projets

De nouvelles propositions devraient émerger pour l'année prochaine avec des sorties nature scolaires à la journée dans les parcs et bois de Saint Jean du Gard. Un menu à composer entre orientation, cabane, pêche de la micro faune du ruisseau et activités sensorielles... Et pourquoi pas s'associer à d'autres structures présentes sur le territoire pour combiner nos compétences ?

Enfin, notre centre de vacances du Villaret est aussi agréé par l'Education Nationale pour l'accueil de classes de découvertes.

Nous cherchons donc à y développer l'accueil de classes sur les périodes favorables (mai, juin et septembre). N'hésitez pas à en parler autour de vous, et contactez Emilie (emilie.geffroy@lemerlet.asso.fr) pour plus d'informations!

La formation de nos équipes d'animation

Pour préparer au mieux nos équipes d'animation, nous organisons chaque année en juin le week-end FREE (Formation Rencontre Echange Expérimentation), où nous invitons chaque membre des centres de vacances. C'est un moment fort pour préparer l'été où nous formons les équipes aux besoins repérés l'année précédente. Les objectifs de ce week-end sont :

- De se rencontrer, (re)découvrir Le Merlet, ses valeurs, son projet éducatif et les projets pédagogiques des centres de vacances...
- Se former au bivouac.
- Préparer les responsables de séjour à leurs missions.
- Se former sur le suivi sanitaire des enfants.
- Découvrir le nouveau livret pédagogique sur la vie quotidienne et collective.

Ces formations annuelles sont aussi l'occasion d'approfondir certains thèmes. En 2019, deux sujets forts au choix : « La participation des enfants en séjours de vacances » et « Eduquer à la sexualité ».

Ce dernier thème sera présenté par une formatrice spécialisée, qui tiendra aussi bénévolement un stand d'information et d'échanges pendant une semaine fin juillet. Elle pourra ainsi continuer à former les équipes et répondre aux demandes des enfants.



Les nouvelles des séjours...

Suite à vos retours et à nos difficultés rencontrées (connexion internet en Lozère...), nous avons décidé de changer notre procédure de nouvelles des séjours. Cette année, le message 5/5, les nouvelles sur notre page Facebook et la clé USB c'est fini!

Pendant le séjour, vous recevrez un mail contenant un lien internet dropbox. Ce lien vous amènera sur un dossier en ligne alimenté par l'équipe d'animation et les enfants au minimum une fois par semaine avec un petit texte et des photos. Cette nouvelle procédure devrait aussi nous permettre de donner des nouvelles avec des supports différents (petites vidéos, dessins, enregistrement audio...) selon les envies des enfants.

A la fin du séjour vous pourrez télécharger toutes les photos directement via le dossier internet. Il n'y a donc plus d'inquiétude à avoir concernant les oublis de clés USB.

Pour des raisons d'organisation, nous ne prendrons en photo que les enfants qui en ont l'autorisation signée.



















Suivi sanitaire et réglementation

Depuis 2018, la réglementation à propos des vaccins à évolué : « Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018 : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire. Ils doivent donc être vaccinés contre ces trois maladies (sauf contre-indication médicale reconnue) pour pouvoir être admis en crèche, à l'école, en garderie, en colonie de vacances ou toute autre collectivité d'enfants. En effet l'admission d'un mineur est subordonnée à la production d'un document attestant qu'il a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations. »

En tant d'Accueil Collectif de Mineur, nous sommes dans l'obligation de posséder une photocopie des vaccins ou un certificat médical de contre-indication à la vaccination, l'attestation sur l'honneur des parents ne suffit plus. C'est pourquoi depuis 2018, nous vous demandons de nous fournir un de ces documents en plus de la fiche sanitaire. Ceci afin de ne pas nous mettre en défaut vis-à-vis de notre partenaire institutionnel Jeunesse et sport (qui contrôle les conditions d'accueil des enfants).

Pour les parents ne possédant pas ces documents, nous pouvons comprendre le choix de ne pas vacciner ses enfants. Cependant nous ne pouvons pas prendre la responsabilité de cette décision.

Nous sommes également dans l'obligation de détruire toutes les informations sanitaires concernant les enfants à l'issue du séjour. Nous ne pouvons donc pas les garder d'une année sur l'autre. C'est pour cette raison que nous vous demandons à chaque inscription de nous retourner la fiche sanitaire et la photocopie des vaccins.

Les formations BAFA en 2020

Cette année nous avons programmé un BAFA formation générale en plus que les années précédentes et nous avons testé un nouveau BAFA Approfondissement « Jouer et coopérer ». Cette nouvelle formule nous a beaucoup plu, on repart donc sur cette forme.

Voici en avant-première la programmation 2020 :

- BAFA Formation générale : 3 stages programmés aux vacances de février, d'avril et d'octobre 2020
- BAFA Approfondissement « Jouer et coopérer » : vacances d'avril 2020
- BAFA Qualification « Canoë-kayak » : août 2020
- BAFA Approfondissement « Bivouac et itinérance » : juillet 2020
- BAFA Approfondissement « Créer dans la nature » : octobre 2020
- BAFD Formation générale : vacances de février 2020
- BAFD Approfondissement « Sortir! »: octobre 2020

<u>On a besoin de vous (encore) !</u>

Pourquoi adhérer au Merlet et faire un don?

- Pour promouvoir une vision de l'éducation qui s'adresse à l'individu dans sa globalité.
- Pour affirmer que le contact avec la nature est indispensable à l'épanouissement de chacun, source manifeste de bonheur.
- Pour affirmer l'importance de la nature pour notre santé aussi bien par l'alimentation que par les activités de pleine nature.
- Pour redonner de la valeur aux plaisirs simples.
- Pour privilégier des séjours et des formations qui, loin de la simple consommation d'activités, ouvrent des espaces de réflexion et renvoient l'individu à ses responsabilités.
- Pour encourager une mixité sociale dans les séjours par le maintien d'un prix le plus bas possible.
- Pour garder des espaces naturels ouverts et accessibles à tous.
- Pour lutter contre la précarité des métiers de la pleine nature.
- Pour maintenir un tissu économique et social en milieu rural.
- Pour soutenir la qualité (taux d'encadrement, méthodes, alimentation, outils, formation innovante).

Comment soutenir le Merlet ?

(Comment soutenir le Merlet ?							
Moyens		Objectifs	Comment, concrètement					
	Laisser les dépliants dans les lieux pertinents et poser des affiches.	Optimiser le remplissage des séjours et des formations pour atteindre le seuil de rentabilité.	Appeler le bureau au 04.66.85.18.19 et pour qu'on vous envoie des dépliants ou passer au bureau.					
	Relancer les e-mails vers ses réseaux.		Laisser son adresse dans le questionnaire de satisfaction.					
	Demander aux entreprises pour lesquelles vous travailler de diffuser nos dépliants à leurs salariés.							
	Participer aux AG Entrer au Conseil d'Administration.	Contribuer à la réflexion et l'évolution de l'association.	Venir et donner son avis, son regard.					
	Donner des matériels pédagogiques susceptibles d'intéresser les séjours et les formations. Participer à des chantiers proposés par l'association.	Limiter les coûts.	Venir sur les séjours (accueil parents) avec des dons : livres, jeux, tables, bancs Projet centre de formation, installation des centres					
	Faire un don (déductibles à 66% de vos impôts sur le revenu).	Participe au maintien de la qualité des séjours. Contribue à la construction du centre de formation (obtention du label certif LR). Soutenir le temps salarié passé à défendre les problématiques d'intérêt général (accès à la	des centres de vacances de Montbrun, du Villaret et des bureaux du siège social à Saint Jean du Gard. C'est pour nous aussi l'occasion de discuter de cette démarche. A votre demande, nous pouvons vous fournir le CERFA qui vous permettra de déduire votre don de vos impôts à hauteur de 66%					
		nature, éducation, valorisation des métiers de l'animateur).	La demande est à faire par mail à : armelle.rouveret@lemerlet.asso.fr					







